

JOURNAL LE PROGRES de DIVES-CABOURG-HOULGATE

Samedi 22 décembre 1945

Les obsèques de Pierre Dupont ont eu lieu à Cabourg le 15 décembre 1945 en présence d'une foule nombreuse estimée à 2000 personnes ;

Le journal « Le Progrès » relate ces obsèques dans son édition du 22 décembre 1945.

Cabourg Les obsèques de Pierre Dupont

Les obsèques de notre compatriote Pierre Dupont, héros de la Résistance organisée pendant les années d'occupation ennemie, qui n'avait pu surmonter malgré les soins les plus éclairés, l'extrême déficience physique résultant de son long séjour dans les camps d'internement d'Allemagne, où la Gestapo l'avait envoyé comme déporté résistant ont eu lieu à Cabourg, samedi dernier 15 décembre à 16 heures.

Obsèques purement civiles, selon la volonté du défunt. Obsèques dont le caractère solennel, grandiose dans sa simplicité et son impeccable ordonnance, furent un témoignage d'affectueuse reconnaissance apporté à l'héroïque patriote qui se donna sans compter, avec le plus absolu mépris du danger,, pour exécuter les périlleuses consignes et missions de l'organisation du réseau Zéro-France, dans laquelle il était militairement et clandestinement incorporé.

Lieutenant dans cette magnifique et intrépide organisation, décoré de la Croix de Guerre à la Division par décret numéroté n°1319 en date du 30 novembre 1945, avec la citation qu'on lira plus loin, Pierre Dupont a bien mérité de la Patrie.(...)

Discours de M. LEPEU Chef de section dans l'Organisation « Zéro-France »

O Dupont ! Intrépide camarade de combat ! Malheureux compagnon de tortures ! Tu n'as connu la libération que pour te savoir sans foyer et tu ajoutes à la liste déjà si longue et si douloureuse des martyrs de ton réseau, des martyrs pour la France.

Abominable destin que le tien. Le boche t'a tout pris. Ton admirable mère qui te fût un constant secours, vaillante patriote, morte pour la France ; du moindre outil jusqu'au toit de l'atelier, la maison entièrement vidée, plus un meuble, plus un souvenir.

Tes innombrables amis ne pouvaient combler un tel vide ; cependant, tu possédais cette inépuisable réserve de courage des âmes d'élites et tu regardais l'avenir en face, tu reconstruisais déjà. Hélas ! à toi qui étais à quinze jours de la mort par inanition lorsque les Russes te délivrèrent le 26 avril « ils » avaient pris aussi trop de vie.

O Dupont ! tu pars avant d'avoir reçu les remerciements de la Patrie. Toi qui, depuis longtemps, étais proposé pour la Croix de Guerre avec une citation admirable à la Division conférant l'étoile d'argent, pour la Médaille de la Résistance et un ordre élevé de Chevalerie

belge, ta croix arrive aujourd'hui et tu pars sans avoir joui de cette récompense au mérite si chèrement gagnée.

Plus de cent fois je t'ai demandé ta vie pour la France ; plus de cent fois tu m'as répondu : oui, avec le même calme et la même assurance que s'il s'était agi du travail quotidien, d'un dépannage de moteur.

Était-ce bravade ? Inconscience du danger ? Non, pas inconscience du danger, car plus d'une fois je me rendis à ton intelligence éclairée et réfléchie, à ton jugement sûr et ton sens pratique nous fût trop précieux. Bravade alors ? pas davantage car notre action était toujours préméditée et l'étude faite dans les moindres détails, durait souvent des semaines. Et quand par les nuits terriblement noires, pour assurer le passage du courrier des Services de renseignements alliés, venu des quatre coins de l'Europe et de plus loin encore, il fallait traverser les champs de mines, être prêts à contacter les patrouilles allemandes, à lutter contre le flair de leurs chiens, quand on estimait à 8 ou 9 sur 10 les chances de n'en pas revenir, tu concluais simplement : « Puisque ce sont les ordres...on y va. »

On reprend toujours les meilleurs et c'est pourquoi tu étais de service plus souvent qu'à ton tour. Tu as rendu les services les plus divers, prenant en charge avec un dévouement de tous les instants, des aviateurs alliés tombés sur notre sol, des agents secrets, des radiotélégraphistes qui, chaque jour, transmettaient nos renseignements à Londres malgré la gonio de l'ennemi. Devenu chef d'un important sous-secteur, pas un bloc de béton ne fût coulé, pas un câble ne fût enterré, pas un mouvement de troupe n'eut lieu, sans que tu en rendes compte de la manière la plus intelligente. Ton succès ne fut pas moins grand dans les préparations de parachutages et un rôle considérable comportant l'établissement de liaisons, des coupures de communications ennemies, des neutralisations de batteries, t'était réservé pour l'heure H du débarquement. Tes chefs s'appuyèrent toujours sur toi comme sur un roc et tu as atteint le sublime. Et pourtant, ami, ne pouvais-tu, comme tant d'autres, rester dans tes pantoufles à jouir égoïstement de la vie ? Plus que tous autres, tu pouvais invoquer des motifs.

Toi que les circonstances ont empêché de fonder un foyer, que t'importait l'avenir des enfants de France ou d'ailleurs ! Toi à qui la santé n'avait pas permis d'être soldat, tu étais absolument dégagé de toute obligation militaire ! Qui donc t'a poussé à ce sublime volontariat ?

O Dupont ! c'est là que nous touchons ton grand secret que je connais si bien. Toi qu'on enterre aujourd'hui sans les fastes de la religion, comme tu priais bien Dieu, comme tu savais bien « débrouiller » un cas de conscience. Toi, modeste travailleur, tu avais des vues extraordinairement élevées sur les fins de la vie et dans mon cœur, je te surnomme « le fort ».

C'est là, en effet, tout ton secret, tu as eu la force - hélas ! trop souvent surhumaine - de suivre au mépris total de la souffrance physique et des intérêts, les ordres de la Conscience.

O mon héros ! toi à qui la Patrie ne demandait même pas d'être soldat, te voilà Lieutenant des Forces Françaises Combattantes, la poitrine barrée de décorations de haut mérite. « Que tu as su bien vivre ! »

Et c'est cela ta véritable récompense, car c'est par cela que tu meurs content, dans la grande Paix, l'irrésistible joie du devoir accompli.

Adieu Dupont ! Te voilà maintenant avec tes camarades de « Zéro-France » qui t'ont devancé dans l'Au-delà après avoir bâti d'héroïsme ce bel édifice qu'ont apprécié nos chefs et dont la Patrie nous est reconnaissante. Soyez heureux tous, vous êtes parmi les grands, ceux qui perpétuent le feu sacré du patriotisme et des sentiments nobles sans lesquels l'homme ne serait qu'un vulgaire animal. C'est bien pour vous que notre grand poète a dit :

*Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie,
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.*

Citation décernée à Pierre Dupont

DUPONT Pierre, né à Cabourg le 14 juillet 1905, chargé de mission de deuxième classe avec le grade de Lieutenant, Agent de renseignement en Territoire Occupé, particulièrement actif fort courageux.

A effectué de nombreuses missions très délicates sans tenir compte du danger.

Arrêté le 24 mars 1944, est parvenu à sauver, par sa présence d'esprit et son courage, les documents et le matériel d'émission du sous-réseau et à permettre au radio d'éviter l'arrestation.

A gardé stoïquement un silence absolu malgré les tortures dont il fut l'objet.

Déporté en Allemagne, est rentré en juin 1945.

Nous avons demandé quelques renseignements à M. Lepeu sur l'activité du groupe Zéro-France dans notre région, sous l'occupation allemande.

« Le réseau a nom : Zéro-France. Je suis chef de secteur du réseau. Mon réseau s'étend de Honfleur à Cherbourg. Nous eûmes de nombreuses missions de renseignements et d'actions à remplir. J'ai eu un grand nombre de collaborateurs de haut mérite dont certains avaient fait, comme Dupont, le sacrifice total de leur vie, par avance et sans retour.

A ce jour, les décorations suivantes sont sorties pour mon secteur :

Décision n°882 Du Général de Gaulle, en date du 25 juin 1945 :

Croix de Guerre avec citation au Corps d'Armée

Lepeu Aimable

Décret n° 1319, en date du 30 novembre 1945 :

Croix de Guerre à la Division

Dupont Pierre, à Cabourg.

Fanneau Fernand, à Villers-sur-mer

Thieulle Pierre, à Cabourg,

Croix de Guerre à la Brigade

Marion Albert, à Cabourg.

Sanson Henri, à Dozulé.

Décret n° 1338, en date du 6 décembre 1945 :

Croix de Guerre au Régiment

Bagot Fernand, à Villers-sur-mer.
Baudoin André, à Héritot.
Cardelec Louise, à Dives-sur-mer.
Goudrey André, à Pont-l'Evêque.
Danlos Joseph, à Franceville.
Decaens Aug., à Deauville.
Mme veuve Dupont, à Cabourg.
Géret Eugène, à Villers-sur-mer.
Malherbe Cléon, à Cléville.
Manson Albert, à Dives-sur-mer.
Peschet Etienne, à Caen.
Tardy Léon, à Grangues.
Tréfouel Marius, à Deauville.
Baudron Pierre à Cricqueville.

Beaucoup d'autres qui ne valent pas moins, recevront bientôt la citation que méritent leur dévouement et leur courage. »